

AUTRE FAIT ANALOGUE.

Seize ans plus tard, la Bonne Ste. Anne venait encore visiter cette pieuse famille, en lui accordant une nouvelle faveur, non moins grande que la première ; et voici en quelle circonstance. Une sœur de Delle. Angèle, nommée Marie, et plus âgée qu'elle de trois ans, eut une maladie qui avait une certaine analogie avec la sienne. Chez elle aussi de vives douleurs se firent sentir. Bientôt elle devint incapable de marcher, car les jambes et la moitié du corps se trouvaient paralysés. Sept mois s'écoulèrent dans ce triste état. Ensuite, un mieux sensible se fit sentir et dura quatre à cinq mois ; mais alors les douleurs recommencèrent plus aigües que jamais. La paralysie gagna tout le corps, et cette infortunée était clouée sur son lit, sans pouvoir faire le moindre mouvement. Son état était regardé comme désespéré par des hommes de l'art et tous ceux qui la visitaient. Elle ne prenait presque aucune nourriture, et encore la lui donnait-on comme à un enfant. Elle ne pouvait même faire le moindre mouvement de tête. Dans cette affligeante circonstance, les parents tournèrent encore les yeux vers le Ciel, et malgré l'excessive faiblesse de la pauvre malade, on décida de faire un pèlerinage à la bonne Ste. Anne. Arrivés à ce sanctuaire privilégié, on transporta l'infortunée dans l'église, dans un grand fauteuil. On se tenait de chaque côté d'elle, pour la soutenir.

La messe était célébrée par le Révd. M. Garicpy, alors curé de cette paroisse, et aujour-